L'Appel de Marseille

L'agriculture comme partenaire stratégique pour la sécurité de l'eau

Préambule

Nous, participants au 26e Congrès mondial de la CIID, représentant les ministères de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement, des organisations internationales, des universités et des centres de recherche de plus de cinquante pays, réunis à Marseille, France, du 12 au 17 octobre 2026, lançons cet *Appel de Marseille* pour faire avancer la sécurité de l'eau, la sécurité alimentaire et la résilience climatique. *L'Appel de Marseille* est une déclaration politique non contraignante et un cadre volontaire de coopération. Il ne crée pas d'obligations juridiques pour ses participants mais traduit leur vision commune et leur volonté respective à renforcer la coopération internationale et les efforts collectifs en faveur de ces objectifs communs.

Nous reconnaissons que l'eau et l'agriculture sont indissociables. Il ne peut y avoir de sécurité alimentaire sans une gestion durable de l'eau. L'agriculture, garante de la sécurité alimentaire, représente la plus grande part des prélèvements mondiaux d'eau douce. Son empreinte varie considérablement selon les régions et les systèmes agricoles, mais elle façonne à travers le monde, les bassins versants, les sols, les écosystèmes et le cycle de l'eau. Elle a donc à la fois une responsabilité et la possibilité de contribuer à la sécurité de l'eau.

Ce rôle doit être assumé dans un contexte de pressions croissantes et interconnectées sur les ressources en eau et les systèmes alimentaires. Le changement climatique intensifie les risques de sécheresse, le stress thermique et la variabilité hydrologique, tandis que des pressions environnementales plus larges, notamment la dégradation des terres et la pollution, réduisent la qualité et la disponibilité de l'eau utilisable. Dans le même temps, la croissance démographique, l'urbanisation et l'évolution des modes de consommation accroissent la demande en eau, en denrées alimentaires et en terres. Ensemble, ces dynamiques intensifient la concurrence pour les ressources et creusent les inégalités d'accès à l'eau, aux terres et à l'irrigation, en particulier dans les zones les plus vulnérables. La hausse des températures accroît également les besoins en eau des cultures ainsi que les besoins essentiels liés à l'abreuvement et à la protection du bétail, notamment pendant les périodes de chaleur extrême et de sécheresse.

Les agriculteurs sont en première ligne face à ces défis considérables, mais leur exposition et leur capacité d'adaptation varient sensiblement selon le contexte climatique, agricole et environnemental de leur territoire. Nous reconnaissons que des investissements durables dans la gestion de l'eau agricole peut renforcer la résilience climatique des communautés rurales. L'agriculture ne doit donc plus être considérée uniquement comme simple usager, mais comme un partenaire stratégique pour la sécurité de l'eau, la gestion durable des terres et la résilience face à la sécheresse. La transition dans le domaine de l'eau agricole doit s'inscrire dans une perspective de long terme, afin que les investissements et les politiques d'aujourd'hui ne créent pas les vulnérabilités de demain, tout en respectant les circonstances, priorité et législations nationales.

Nous saluons la reconnaissance croissante de l'eau comme priorité politique mondiale. Nous nous appuyons sur l'élan créé par le Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture à Berlin afin de mieux intégrer l'agriculture dans la gouvernance mondiale de l'eau. Le 26e Congrès mondial de la CIID offre l'opportunité de consolider un ensemble limité de messages partagés,

fondés sur la science et axés sur l'action sur l'agriculture et l'eau. Les participants peuvent volontairement s'appuyer sur ces messages dans des discussions politiques et techniques pertinentes, conformément à leurs mandats respectifs et à leurs circonstances nationales, notamment dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2026, des Conférences des Parties sur la désertification et le changement climatique, et du 11e Forum mondial de l'eau en 2027.

Dans ce contexte, *l'Appel de Marseille* énonce cinq priorités communes constituant des domaines de coopération volontaire, à mettre en œuvre par des synergies intersectorielle et d'efforts coordonnés à tous les niveaux pertinents. Ces cinq priorités ne sont pas présentées selon un ordre hiérarchique. Elles ont vocation à se renforcer mutuellement et à orienter les initiatives volontaires en matière de politiques publiques, d'investissement, de connaissances et de mise en œuvre sur le terrain.

1. Aligner les systèmes agricoles sur les réalités de l'eau, des sols et du climat

Nous soulignons la nécessité de construire des systèmes agricoles plus résilients face à la sécheresse, à la pénurie d'eau et à l'excès d'eau. Cela nécessite une meilleure gestion de l'eau au niveau des exploitations agricoles en combinant l'agriculture pluviale et irriguée lorsque cela est approprié, en favorisant la conservation de l'eau, la gestion de la demande et des pratiques d'irrigation intelligentes qui améliorent l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

La gestion intégrée de l'eau, des sols et des cultures est tout aussi essentielle. Les agriculteurs devraient être accompagnés afin d'adapter le choix des cultures, les stratégies de diversification et les pratiques agroécologiques aux contraintes locales des ressources. Nous reconnaissons les sols sains comme des actifs productifs qui améliorent la rétention d'eau, maintiennent la productivité des cultures et renforcent la résilience des systèmes agricoles.

Ces transformations ne perdureront que si elles sont économiquement viables et bénéfiques pour les agriculteurs. La gestion agricole de l'eau devrait améliorer les moyens de subsistance et accroître la valeur économique, sociale et nutritionnelle générée par les ressources en eau disponibles. Lorsque cela est approprié, des liens plus forts entre la production agricole, les marchés et les chaînes de valeur peuvent aider à garantir des revenus viables des agriculteurs, réduire les pertes alimentaires et renforcer les chaînes de valeur agroalimentaires résilientes.

2. Faire de l'agriculture une gestionnaire responsable des ressources en eau et en terres

Nous reconnaissons les agriculteurs comme des gardiens clés des terres et de l'eau, et les systèmes agricoles comme fournisseurs de services écosystémiques essentiels. Les pratiques agricoles influencent directement la santé des bassins

versants, des aquifères et des écosystèmes aquatiques, tout en contribuant à la résilience des communautés rurales.

Ces contributions doivent être reconnues et soutenues. Une gestion intégrée des terres au niveau des paysages et des bassins versants peut réduire l'érosion et la dégradation des sols, favoriser l'infiltration d'eau et la recharge des eaux souterraines, atténuer les risques d'inondation, protéger et restaurer les zones tampons naturelles, et diminuer la pression sur les ressources en eau douce. Pour atteindre une véritable conservation de l'eau, les gains d'efficacité au niveau des fermes devraient se traduire par une réduction de la pression globale sur les ressources en eau aux niveaux des bassins versants et des aquifères.

Nous encourageons les efforts visant à protéger la qualité de l'eau en prévenant la pollution diffuse et en réduisant le ruissellement agricole. Cela inclut la limitation des pertes de nutriments et de pesticides par des pratiques agroécologiques, complétées, lorsque cela est approprié, par des approches de précision.

3. Planifier et gérer des systèmes d'eau agricole résilients et diversifiés

Nous encourageons une planification intégrée au niveau approprié et une coordination intersectorielle renforcée, conformément aux circonstances nationales, afin d'accroître la résilience des systèmes d'eau agricole face à la variabilité et aux chocs climatiques. Les politiques relatives à l'utilisation des terres, à l'eau et à l'agriculture devraient prendre conjointement en considération les contraintes locales des ressources et anticiper les tendances hydroclimatiques à long terme, la variabilité saisonnière, les sécheresses et les inondations. Cette planification devrait s'appuyer sur une gouvernance transparente et participative ainsi que sur des cadres d'allocation de l'eau adaptés au contexte, conformes aux priorités et législations nationales. Ces approches peuvent contribuer à protéger les communautés rurales et à maintenir un accès fiable à l'eau pour l'agriculture.

Pour assurer cette fiabilité, cela nécessite des infrastructures résilientes face au climat et une gestion de l'irrigation orientée vers les services. Nous soulignons l'importance de l'entretien, de la modernisation et, le cas échéant, du réaménagement des systèmes existants d'irrigation, de drainage, de collecte et de stockage de l'eau, ainsi que le développement de nouvelles infrastructures hydrauliques lorsque le contexte le justifie. Leur planification et leur conception doivent anticiper les conditions hydrologiques futures et soutenir les transitions agroécologiques. Des solutions vertes et grises adaptées au contexte peuvent rendre ces systèmes plus multifonctionnels, polyvalents, flexibles et aptes à répondre aux sécheresses et aux inondations.

Nous reconnaissons également que la résilience des systèmes d'eau agricoles peut être renforcée en optimisant les ressources existantes et en développant de manière responsable des ressources en eau non conventionnelles, lorsque cela est approprié. La réutilisation des eaux usées traitées doit être reconnue comme une

ressource stratégique pour l'agriculture et soutenue par une planification basée sur les risques, des normes adaptées aux usages, une prise en compte équilibrée des coûts et des bénéfices, un suivi adéquat et un accompagnement des agriculteurs tout au long de la chaîne de réutilisation.

4. Mobiliser des financements pour une gestion durable de l'eau agricole

Dans de nombreuses régions du monde, les systèmes d'eau agricoles demeurent structurellement sous-financés. Nous encourageons, conformément aux contextes nationaux, l'investissement dans l'eau agricole et la gestion durable des terres, en tant que contribution stratégique à la sécurité alimentaire, à la résilience climatique et au développement durable. Les investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et du climat doivent être alignés autour des objectifs communs, en mettant davantage l'accent sur l'anticipation à long terme, tout en préservant et en renforçant les capacités nécessaires à une intervention d'urgence, à un relèvement et à une reconstruction post-catastrophe efficaces.

Le financement doit aller au-delà des dépenses d'investissement initiales. Des ressources adéquates sont nécessaires pour l'entretien, la réhabilitation, la modernisation et le développement des infrastructures et des services. Les arrangements financiers pour les services agricoles d'eau doivent soutenir la durabilité à long terme, la qualité des services et la conservation de l'eau, tout en restant cohérents avec les objectifs de politique publique, l'équité sociale et la capacité des utilisateurs à payer. Lorsque cela est approprié, des approches de recouvrement des coûts, des incitations économiques ciblées et des mécanismes de tarification de l'eau peuvent contribuer à ces objectifs. Les acteurs de la chaîne de valeur doivent également être engagés pour soutenir les agriculteurs dans l'adoption de pratiques durables et résilientes face au climat.

Nous encourageons une meilleure mobilisation et un meilleur alignement des financements publics, privés et internationaux, y compris les financements liés au climat et les financements mixtes. L'assistance technique et financière devrait être renforcée pour les pays aux capacités limitées et à forte vulnérabilité climatique. Les instruments devraient rester accessibles aux petits exploitants, aux organisations d'usagers de l'eau et aux gestionnaires locaux de l'eau, sans pour autant leur imposer de charges financières insoutenables.

5. Donner aux acteurs les moyens d'agir grâce aux connaissances, aux données et à l'innovation

Nous insistons sur le fait que l'innovation ne donne des résultats que lorsqu'elle répond aux réalités locales et peut être utilisée à grande échelle. Nous appelons les agriculteurs, les communautés locales et les gestionnaires de l'eau à s'impliquer dans la co-conception d'innovations technologiques, sociales et institutionnelles.

Des solutions abordables et adaptées au contexte, soutenues par de solides services de conseil, sont essentielles pour transformer l'investissement en changements durables dans les pratiques d'eau et d'agriculture.

Nous encourageons, lorsque cela est approprié et conformément aux circonstances nationales, l'utilisation des données sur l'eau et les terres pour soutenir une prise de décision intégrée et fondée sur des preuves au niveau approprié. Des systèmes d'information interopérables combinant observations in situ, télédétection, évaluation spatiale des sols, informations climatiques et technologies numériques peuvent améliorer la gestion de l'eau, la transparence et la préparation. Leur valeur ne réside pas seulement dans la collecte de données supplémentaires, mais aussi dans leur traduction en connaissances pratiques pour les agriculteurs, gestionnaires de l'eau et décideurs.

Mettre en œuvre ce changement nécessite un investissement soutenu dans l'éducation, la vulgarisation agricole et l'apprentissage tout au long de la vie. Les femmes et les jeunes devraient être reconnus non seulement comme bénéficiaires, mais aussi comme leaders, entrepreneurs et co-créateurs d'innovations agricoles en matière d'eau.

L'Appel de Marseille réaffirme que l'agriculture n'est pas seulement une consommatrice d'eau, mais un partenaire stratégique pour la gestion durable de l'eau et des terres, la sécurité alimentaire et la résilience climatique. Les priorités énoncées dans le présent appel constituent une base pratique pour faire progresser la gestion durable de l'eau et des terres agricoles dans la diversité des contextes nationaux et locaux.

Nous encourageons les gouvernements, les organisations internationales, les institutions financières et de recherche, les organisations agricoles et d'usagers de l'eau, la société civile et le secteur privé, conformément à leurs mandats respectifs, à s'appuyer sur ces priorités afin de soutenir des actions volontaires et adaptées au contexte.

Dans le cadre de son mandat, la CIID continuera de favoriser la coopération internationale, l'échange de connaissances et le dialogue, et partagera les messages de l'Appel de Marseille dans les forums internationaux pertinents sur l'eau, l'agriculture, la terre et le climat.

Pays contributeurs :

Afrique du Sud	Jamaïque	Mauritanie
Arabie saoudite	Japon	Ouzbékistan
Chine	Kenya	Pakistan
Espagne	Kosovo	Palestine
France	Liban	Tchad
Irak	Malaisie	Zimbabwe

Appel de Marseille

Annexe scientifique

26e Congrès mondial de la CIID/ICID — Marseille, 12–17 octobre 2026

Positionnement de l’annexe

Cette annexe scientifique accompagne l’Appel de Marseille adopté dans le cadre du 26e Congrès mondial de la CIID. Elle apporte un éclairage sur les questions scientifiques que soulèvent les cinq priorités de l’Appel et met en évidence en quoi et comment la recherche peut contribuer à leur réalisation. Elle reprend ainsi la structure et le fil conducteur de l’Appel, en reliant les messages politiques aux connaissances, aux expériences de terrain, et aux questions de recherche.

Constats scientifiques

La progression des besoins alimentaires liée à l’augmentation démographique et à l’évolution des modes de consommation, la concurrence entre usages de l’eau et les effets du changement climatique exercent une pression croissante sur les ressources en eau et les systèmes de production. Depuis plusieurs décennies, la demande mondiale en eau augmente plus rapidement que la population. Les changements de régime alimentaire et les transformations des systèmes de production expliquent en partie cet écart. Le changement climatique modifie en outre les régimes hydrologiques et la disponibilité des ressources conventionnelles, accroissant les risques pour les systèmes agricoles et alimentaires.

L’agriculture irriguée a permis, de longue date, de soutenir la production agricole, les revenus et la diversification des productions. Mais les trajectoires de développement restent marquées, selon les contextes, par des inégalités d’accès à l’eau et une dégradation des écosystèmes liée à des pressions croissantes sur les ressources en eau et les sols. Dans ce contexte, la recherche doit contribuer à une transition des systèmes agricoles et de gestion de l’eau qui articule production alimentaire, résilience climatique, préservation des ressources et équité.

1. Aligner les systèmes agricoles sur les réalités de l’eau, des sols et du climat

Cette première priorité de l’Appel de Marseille vise à transformer les systèmes agricoles pour les adapter aux contraintes hydriques et au changement climatique. Les recherches portent sur quatre enjeux complémentaires : réduire la pression exercée par l’agriculture sur les ressources en eau, améliorer la gestion de l’eau d’irrigation, développer l’agroécologie en systèmes irrigués et réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à l’agriculture irriguée. Parmi les thématiques de recherche répondant à ces enjeux, l’on peut citer :

- Développer des cultivars moins exigeants en eau, en identifiant les caractéristiques génétiques et physiologiques permettant de maintenir les performances

agronomiques dans des conditions de disponibilité limitée de la ressource et de stress hydrique.

- Développer le « smart irrigation », en mobilisant les données météorologiques, les observations satellitaires, les mesures de terrain et la modélisation pour ajuster les apports d'eau aux besoins des cultures et à la disponibilité de la ressource.
- Développer une agroécologie adaptée aux systèmes irrigués, en concevant des systèmes de culture moins exigeants en intrants, favorisant la santé des sols et leur capacité à retenir l'eau, afin de renforcer la résilience des cultures aux sécheresses. Cette nécessite également une réingénierie agroécologique des systèmes irrigués, associant l'adaptation et la reconfiguration des infrastructures à l'évolution des systèmes de production, des pratiques agricoles, des services aux irrigants et des modes de gouvernance. L'objectif est de concevoir des systèmes irrigués plus flexibles, capables de s'adapter à la variabilité des ressources en eau et d'accompagner les trajectoires agroécologiques des territoires.
- Développer des modèles d'émission de gaz à effet de serre spécifiques à l'agriculture irriguée, pour mieux caractériser les émissions liées aux cultures, aux pratiques agricoles et au fonctionnement des systèmes d'irrigation, et identifier les leviers permettant de les réduire.

2. Faire de l'agriculture une gestionnaire responsable des ressources en eau et en terres

La deuxième priorité de l'Appel de Marseille porte sur la contribution de l'agriculture à la gestion durable des ressources en eau et en terres. Au-delà des prélèvements nécessaires à la production, les pratiques d'irrigation et de drainage influencent les flux d'eau, la recharge des nappes, les transferts de matières et la qualité des eaux. Les recherches peuvent permettre de mieux comprendre ces interactions à l'échelle des territoires et des bassins versants, afin d'identifier les conditions dans lesquelles la gestion de l'eau agricole peut contribuer à préserver les ressources et le fonctionnement des écosystèmes, tout en maintenant la production agricole. Parmi les thématiques de recherche répondant à ces enjeux, l'on peut citer :

- Mieux articuler agriculture pluviale et agriculture irriguée à l'échelle des territoires et des bassins versants, en développant des solutions fondées sur la nature qui favorisent une meilleure complémentarité entre eau verte (eau issue des précipitations stockée dans les sols et disponible pour les plantes) et eau bleue (eau
- des rivières, des lacs et des nappes). Les recherches viennent éclairer comment ces solutions peuvent contribuer à réguler les flux d'eau, à favoriser son infiltration et son stockage dans les sols, et à concilier les besoins de la production agricole avec la préservation des ressources en eau et des écosystèmes.
- Mieux évaluer les ressources en eau disponibles pour l'agriculture à l'échelle des bassins versants, en intégrant conjointement l'agriculture pluviale et irriguée. Les recherches mobilisent des modèles hydrologiques et agronomiques couplés, ainsi que les observations satellitaires, pour croiser la dynamique des ressources en eau, les besoins des cultures et les prélèvements pour l'irrigation. Ces approches permettent d'évaluer l'adéquation entre ressources disponibles et besoins agricoles dans un contexte de changement climatique, et de déterminer les conditions dans lesquelles le stockage de l'eau et la réalisation d'infrastructures dédiées constituent des réponses pertinentes aux besoins des territoires.

3. Planifier et gérer des systèmes d'eau agricole résilients et diversifiés

La troisième priorité de l'Appel concerne la planification intégrée et la gestion des systèmes d'eau agricole dans un contexte de variabilité et de changement climatiques. Elle implique de mieux articuler les politiques de l'eau, de l'agriculture et de l'aménagement du territoire et d'anticiper les évolutions hydrologiques à long terme. Parmi les thématiques de recherche répondant à ces enjeux, l'on peut citer :

- Étudier les conditions d'une gestion intégrée et participative de l'eau à l'échelle des territoires. Les recherches portent sur les modalités de participation des différentes catégories d'acteurs à la construction des diagnostics, à la définition des objectifs et aux arbitrages entre usages de l'eau. Elles accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre de plateformes territoriales innovantes favorisant le dialogue entre acteurs, la confrontation des connaissances et la construction de décisions collectives, ainsi que des démarches participatives qui renforcent l'équité sociale en favorisant la représentation et la participation effective des petits agriculteurs, des femmes et des jeunes. L'objectif est de construire des modes de gouvernance plus inclusifs, adaptés aux spécificités des territoires et permettant une meilleure prise en compte de la diversité des intérêts et des besoins.

- Renforcer les approches intégrées de type Nexus, qui permettent d'analyser les interdépendances entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes. Les recherches permettent de mieux comprendre les interactions entre ces différentes dimensions, à éclairer les arbitrages entre usages et secteurs, et à évaluer les effets des décisions prises à différentes échelles. Elles peuvent permettre de contribuer à dépasser les approches sectorielles pour favoriser une planification cohérente des ressources et des activités à l'échelle des territoires.

- Renforcer les liens entre gestion de l'eau, production agricole et alimentation à l'échelle des territoires. Les recherches permettent de mieux comprendre comment l'accès à l'eau et les choix de gestion de la ressource influencent les systèmes de production, les filières agricoles et la disponibilité ainsi que la qualité des produits alimentaires. Elles s'intéressent également aux effets des marchés et de la demande alimentaire sur les choix de production et les circuits de distribution. L'enjeu est de mieux articuler les politiques de l'eau, les orientations agricoles et les stratégies alimentaires territoriales, notamment en favorisant la reconnexion entre production et consommation et les dynamiques de relocalisation de l'alimentation.

- Intégrer les ressources en eau non conventionnelles dans la planification territoriale. Les recherches permettre d'évaluer la contribution potentielle de ces ressources, notamment les eaux usées traitées, à l'équilibre entre les ressources disponibles et les besoins en eau des territoires agricoles. Elles permettent d'éclairer les conditions de leur mobilisation, en intégrant les enjeux techniques, sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux, ainsi que leur articulation avec les autres ressources et usages de l'eau. L'objectif est de déterminer dans quelles conditions ces ressources peuvent contribuer durablement aux stratégies territoriales d'adaptation au changement climatique.

4. Mobiliser des financements pour une gestion durable de l'eau agricole

La quatrième priorité de l'Appel souligne la nécessité d'orienter les investissements vers des trajectoires de long terme, en associant les dimensions agricoles, hydriques et climatiques. La recherche peut contribuer à éclairer les choix d'investissement, à documenter leurs effets à long terme et à produire les connaissances nécessaires pour faire évoluer les priorités des politiques publiques et des bailleurs de fonds. Parmi les thématiques de recherche répondant à ces enjeux, l'on peut citer :

- Eclairer les choix d'investissement à partir des résultats de la recherche. Les recherches peuvent comparer les effets à court et à long terme des différentes options, qu'il s'agisse de grandes infrastructures hydrauliques, de solutions fondées sur la nature ou de transformations des systèmes agricoles et irrigués. Elles peuvent analyser leurs coûts, leurs bénéfices et leurs effets sur la répartition des ressources, afin d'évaluer leur contribution à des trajectoires d'adaptation au changement climatique plus durables et équitables.

- Construire des plaidoyers scientifiques pour faire évoluer les priorités de financement. En s'appuyant sur les résultats de la recherche, la production de policy briefs et d'autres outils de synthèse peut contribuer à éclairer les décideurs publics, les États et les bailleurs de fonds. Il s'agit notamment de documenter les coûts et les bénéfices des différentes trajectoires, de mettre en évidence le coût de l'inaction face au changement climatique et à la dégradation des ressources en eau, et de rendre visibles les effets attendus des transformations proposées dans les priorités précédentes. Ces travaux doivent fournir des arguments étayés pour orienter les investissements vers des solutions adaptées aux contextes territoriaux et aux enjeux de long terme.

5. Donner aux acteurs les moyens d'agir par les connaissances, les données et l'innovation

La cinquième priorité de l'Appel met l'accent sur la production, le partage et l'usage des connaissances. Elle souligne l'importance de renforcer les collaborations entre universités et organismes de recherche, ainsi que les liens entre la recherche, les acteurs des politiques publiques et les acteurs de terrain. L'innovation ne produit des effets durables que si elle répond aux réalités locales, si elle peut être appropriée par les acteurs et si les conditions de sa mise en œuvre à différentes échelles sont réunies. La recherche peut contribuer à apporter des réponses à cette priorité via :

- Associer agriculteurs, communautés locales, gestionnaires de l'eau et décideurs à la conception des innovations technologiques, sociales et institutionnelles dans le cadre de démarche de recherche co-construite. Les démarches participatives et de co-construction sont essentielles pour rapprocher la production de connaissances des décisions publiques et des pratiques de terrain.

- Les approches de science ouverte, les technologies civiques et la science citoyenne offrent des possibilités nouvelles pour partager les données et associer les citoyens à leur production. Des systèmes d'information interopérables, combinant observations de terrain, données sur les sols et l'hydrologie, informations climatiques et outils numériques, peuvent contribuer à une prise de décision mieux informée.

- Pour que les connaissances et les données contribuent effectivement à la décision, la recherche doit étudier les conditions de leur validation, de leur mise à disposition et de leur appropriation par les gestionnaires de l'eau, les décideurs et les acteurs de terrain. Elle peut co-construire avec eux des indicateurs et des outils d'aide à la décision, les tester dans des situations concrètes et évaluer leur utilité pour le suivi des ressources, la préparation aux sécheresses et l'arbitrage entre usages. Le renforcement des capacités des acteurs constitue un levier essentiel de cette appropriation, en leur permettant de mobiliser les connaissances, de maîtriser les outils et de participer pleinement aux processus de décision et d'apprentissage collectif.

Conclusion

L'Appel de Marseille affirme que l'agriculture doit être considérée comme un partenaire stratégique de la gestion durable de l'eau et des terres, de la sécurité alimentaire et de la résilience climatique. Les cinq priorités sont étroitement liées : transformation des systèmes agricoles, responsabilité vis-à-vis des ressources, planification intégrée des systèmes d'eau agricole, financement durable et innovation fondée sur les connaissances et les données. La recherche peut contribuer concrètement à ces objectifs en combinant observations, modélisation et analyses interdisciplinaires, en évaluant les effets des pratiques et des investissements à plusieurs échelles, et en co-construisant avec les acteurs des outils d'aide à la décision. Elle doit également examiner les conditions sociales, économiques et institutionnelles de leur mise en œuvre, afin que les connaissances produites puissent éclairer des choix collectifs adaptés à la diversité des territoires.